Image not found or type unknown

Stationnement entreprise obligatoire femme enceinte

Par **Secrétariat**, le **04/01/2019** à **14:13**

Bonjour,

L'employeur est-il dans l'obligation de mettre à disposition une place de parking à une salariée enceinte lorsque ce dernier possède des stationnements privés pour sa flotte auto ?

Sachant que la salariée en question ne dispose pas d'un véhicule de la flotte mais d'un véhicule personnel. Et que le parking en question est déjà complet par la flotte auto.

En vous remerciant par avance de votre retour.

Cordialement,

Par **P.M.**, le **04/01/2019** à **15:54**

Bonjour,

Je n'ai pas connaissance d'une telle obligation mais les Représentants du Personnel, s'il y en a dans l'entreprise pourraient étudier le problème...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés